



Communiqué de presse

Déchets ménagers : la SPL Tri Berry Nivernais choisit Paprec pour créer et gérer son centre de tri de collecte sélective

La Société Publique Locale Tri Berry Nivernais choisit Paprec pour créer et gérer son centre de tri de collecte sélective. Construite à Bourges (18), la 33^{ème} usine du leader français du recyclage sera adaptée à l'extension des consignes de tri et donc permettra de valoriser l'ensemble des plastiques d'emballage des 500 000 habitants de ce territoire. Elle représente un investissement de 28 millions d'euros pour la collectivité.

Bourges, le 8 juillet 2021,

Née fin 2019, la Société publique locale Tri Berry Nivernais regroupe seize collectivités sur un territoire couvrant trois départements de la région Centre-Val de Loire (Cher, Indre, Nièvre). Elle compte un peu plus de 500 000 habitants.

« Pour passer à l'extension des consignes de tri, donc pour valoriser l'ensemble des emballages plastiques (pots, films, barquettes... en plus des habituels flacons et bouteilles), les élus de cette nouvelle SPL ont décidé de se doter de leur propre outil de traitement des déchets de la collecte sélective », relate Fabrice Berger, Président de la SPL Tri Berry Nivernais. « Nous souhaitons un outil innovant et évolutif. Nous avons donc choisi le groupe Paprec pour concevoir, construire, puis exploiter cette usine d'une capacité de 30 000 tonnes annuelles », poursuit le président de la SPL.

Ce 8 juillet, Fabrice Berger, président de la SPL Tri Berry Nivernais et Sébastien Petithuguenin, Directeur Général du groupe Paprec, annoncent les détails de la construction de cette usine. Prévue pour être opérationnelle en 2023, elle emploiera 40 personnes dont 22 opérateurs de tri et représentera pour la collectivité un investissement de 28 millions d'euros.

Paprec trie la poubelle jaune d'un français sur quatre

Paprec est leader du recyclage, avec des taux de valorisation inégalés et des qualités de matières premières reconnues dans 65 pays. Avec 33 usines de tri et la gestion de 850 000 tonnes par an de déchets recyclables issus des ménages, Paprec trie la poubelle jaune d'un français sur quatre. Le groupe conçoit chacune de ses nouvelles usines de tri en mobilisant les meilleures technologies disponibles afin de donner aux collectivités les meilleures performances mondiales de captation possible des matières.

Cette usine permettra aux habitants des collectivités clientes de mettre en vrac l'ensemble de leurs emballages et déchets recyclables dans leur poubelle jaune (papiers, cartons, canettes, boîtes de conserves, bouteilles en plastique mais aussi pots et barquettes...). Une batterie de machines, cribles balistiques, trieurs optiques, aimants, courant de Foucault... captent et séparent les matières à partir de leurs propriétés physiques (forme, longueur d'onde, attraction magnétique...).

Des taux de valorisation supérieurs à 90%

Ces équipements derniers cris du site lui permettront d'obtenir en sortie une dizaine de matières recyclables différentes (PET clair, foncé, PE/PP, PEHD, papiers, cartons, acier, ferraille...). Ces matières triées partiront ensuite vers les industriels consommateurs de matières premières issues du recyclage (l'emballage, la papeterie, la sidérurgie...). Les plastiques, quant à eux, partent vers des usines de recyclage Paprec spécialisées, puis également vers l'industrie.

« Mieux trier, mieux valoriser les déchets permet d'éviter le recours aux ressources naturelles et de limiter les émissions de CO₂ et participe donc pleinement au développement de l'économie circulaire et à la lutte contre le dérèglement climatique », souligne Fabrice Berger, Président de la SPL Tri Berry Nivernais.

« Les innovations ne manquent pas pour ce 33ième centre de tri de collecte sélective du groupe qui s'adapte non seulement aux extensions des consignes de tri et donc à des nouvelles résines et formes de plastique mais également à la variation du flux des déchets constatés à domicile : moins de journaux, revues magazines et plus de carton d'emballage. Il nous permet d'obtenir des taux de captation élevés et des taux de valorisation supérieurs à 90% », confirme Stéphane Leterrier, Directeur Général adjoint de Paprec, en charge des collectivités.

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).

Il est passé en 25 ans de 45 à 12 500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires 2021 va atteindre les 2 milliards d'euros.

Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.

Contact presse :

Agathe Remoué au 06 27 47 60 69 agathe.remoue@paprec.com